



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques

Section de l'Orne

Secrétaire départemental:

Olivier GAUDRON

06.46.11.28.93

Secrétaire départemental adjoint :

Stéphane GUILBERT

06.18.76.33.33

N'oublions jamais de tendre la main à celui qui est à côté de nous

Madame la Présidente.

Nous sommes réunis ce jour pour le dernier CTL de la mandature.

Le temps est venu de faire le bilan de ces quatre années, de regarder dans le rétroviseur.

Au cours de ces quatre années, les restructurations ont été menées à bon train et la carte du réseau départemental s'est éclaircie à un niveau tel que les services de la DGFIP ne subsisteront plus au 1er janvier 2023 que dans cinq villes du département.

Le pari est réussi. Vous en êtes certaine. On y reviendra.

Difficile de croire aujourd'hui encore que le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) a un quelconque lien avec la proximité avec les usagers. La DGFIP devient virtuelle ; elle a déserté la ruralité, mais pas seulement, pour laisser la place aux maisons de services publics gérées par le département. Dans ces maisons, plus de fonctionnaires d'État formés et qualifiés, simplement des hommes et des femmes qui orientent l'utilisateur vers les plates-formes internet ou téléphoniques. Aucune technicité dans ces lieux, le prétendre serait une offense pour les agents des Finances Publiques.

Difficile dans ces conditions de croire aux beaux discours qui ont été vendus aux élus, aux usagers et aux agents de la DGFIP.

A l'heure où ces derniers sont contrôlés, scrutés et sanctionnés, parfois sévèrement, pour des consultations applicatives au nom de la sacro-sainte déontologie, des employés dans des maisons de service accèdent aux données confidentielles des usagers sans contrôle et sans risque. Dans le même temps, la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables est supprimée et la DGFIP met en place le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, responsabilité imputable, des agents au comptable ; n'en déplaise à certains qui criaient au loup quand nous avons expliqué et dénoncé le processus qui se mettait en place ..

Au cours de ces quatre années, les suppressions d'emplois ont continué sans relâche dans une période où les départs à la retraite sont très importants, laissant des services en détresse, qui perdent leurs sachants et voient le nombre de chaises vides s'accroître de manière continue. Jamais les tensions n'ont été aussi palpables dans les services, tous les services.

Alors que le télétravail était quasiment inexistant à la DGFIP, sa mise en place ayant fait l'objet de nombreuses discussions avec la DG, sans que celle-ci ne soit vraiment favorable à ce nouveau mode de travail, l'arrivée du COVID a soudain bouleversé les équilibres, poussant subitement la DGFIP à faire du zèle pour encourager les agents à quitter les services, 2 jours, puis 3 jours imposés.

Désormais après un pseudo-retour à la normale, on entend de plus en plus parler de flex desk, de travail à distance sur d'autres sites ou dans des espaces de coworking : on banalise le lieu de travail !

Comment ne pas croire à l'effet d'aubaine !

Lorsque les suppressions de sites et d'emplois sont encore insuffisantes aux yeux de ceux qui nous gouvernent, ils s'attaquent désormais aux missions ; suppression de la taxe d'habitation, de la redevance, suppression du numéraire, encaissements chez les buralistes, suppressions qui ne font qu'accélérer la mort de la DGFIP.

Remarquez Madame la présidente , vous nous avez dit qu'il fallait mieux supprimer des emplois d'agents de la DGFIP que des infirmières, mais pour payer les infirmières, il faut des agents de la DGFIP, enfin encore aujourd'hui mais demain !!!!

Au cours de ces quatre années, les représentants FO-DGFIP n'ont eu de cesse de combattre tous ces projets funestes visant à éradiquer le service public. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont tout fait pour résister dans l'unité la plus large possible. Ils vous ont, de manière continue, exprimé la colère des agents, leurs attentes, leur envie de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions. Ils continueront de dénoncer ce qui parfois n'est pas acceptable . Ils s'évertueront d'essayer de ne pas être **médiocre** mais toujours dans le respect des individus . Rassurez-vous , nous n'avons pas du tout la sensation d'être médiocre . Bien au contraire, pas entendu , pas écouté, parfois quand ce n'est pas souvent , pas respecté , oui. Un dialogue s'accomplit à deux , sinon c'est un monologue. c'est plus souvent ce qui prédomine aujourd'hui . Aucune proposition d'échange sur les mutations, aucune proposition d'échanges sur les listes d'aptitudes. Le dialogue contradictoire vous dérange-t-il à ce point. Ce sont les instructions que l'on vous donne, les irréductibles ; les syndicalistes, ceux qui empêchent de tourner en rond la DGFIP. On les ignore , ils finiront par s'éteindre doucement. Ils vont céder au découragement . Parfois oui mais la colère reprend le dessus et on se redresse..

Un silence mortel , celui du condamné, mais nous ne sommes pas morts loin de là, croyez-nous..

Notre politique chez FO a toujours été basé sur le dialogue et le respect des individus quels que soient leurs grades. Ne jamais laisser la colère prendre le dessus et pourtant croyez-nous , la limite est parfois très proche. Ne pas être entendu, écouté quand on voit la détresse et la souffrance dans les mots des collègues et que malgré tout on ne change rien ou plutôt si , on entend que l'on travaille mal , que l'on ne sait pas s'organiser. En gros , si ça ne fonctionne pas c'est de la faute des agents , pas de certains bureaucrates nantis qui du haut de leur tour d'ivoire inventent des textes qui sortent de la normalité. Le service public, l'amélioration des conditions de travail, sont des mots , seulement des mots que l'on met en avant tandis que le mot rentable , efficience, ratio etc s'imposent.

JE-NOUS-TOUS FO!

On ne peut pas parler de service public et de rentabilité en même temps. Nous comprenons la notion de justification de l'utilisation des deniers publics mais il ne faut pas comparer ce qui n'est pas comparable.

Avec discernement, les représentants FO-DGFiP ont utilisé l'arme ultime du boycott des instances pour faire comprendre la juste colère des agents. Ils n'ont pas fait du boycott un outil systématique que par respect pour ceux qui leur avaient donné mandat.

Ils sont venus vous exprimer leur mécontentement sans concession mais dans le respect. Peut-être vous nous avez considéré comme médiocres. Ne faites pas cette erreur. Le propre de la médiocrité n'est-il pas de se croire supérieur. Nous ne nous pensons pas supérieurs. Nous défendons l'agent, les conditions de travail, la qualité de vie au travail, nous condamnons les injustices, les abus de pouvoir, la désorganisation, la précipitation le manque de reconnaissance et de respect,.

Au cours de ces quatre années, la loi dite « de transformation de la fonction publique » a décimé progressivement les instances de dialogue social locales existantes ; Commissions administratives paritaires et bientôt cette même instance qui se réunit aujourd'hui ainsi que les comités hygiène et sécurité (CHS-CT).

FODGFIP continuera d'agir dans la nouvelle instance, qui fusionne les comités techniques locaux et les CHS-CT – le CSAL et sa Formation Spécialisée pour les questions d'hygiène et de sécurité – pour le bien des agents.

Les interventions en séance des représentants FO-DGFiP ont toujours été pertinentes et fondées et ont souvent permis de minimiser l'impact des restructurations pour les agents et les usagers. On ose y croire un peu, permettez-nous.

Pour rester optimiste malgré tout ce que les agents de la DGFiP ont subi, les représentants FO-DGFiP vous promettent qu'ils ne désarmeront pas. Leur détermination, leur motivation est intacte. Ils continueront de combattre sans relâche les desseins de ceux qui veulent mettre à mal les services de la DGFiP.

FO-DGFiP s'adaptera comme elle l'a toujours fait. Les agents savent qu'ils peuvent compter sur les représentants FO.

A l'ordre du jour de ce comité technique, nous donnerons notre avis sur les ponts naturels. Sans surprise les représentants FO-DGFiP s'abstiendront, car ils considèrent que:

C'est clairement un plus pour les agents et que cela évite bien des tensions entre collègues. C'est aussi un bon moyen de résoudre les difficultés, d'octroi ou non des congés ces jours-là et de la règle de présence de la moitié des effectifs qu'appliquent certains chefs de service. Mais c'est aussi des congés forcés, sans réellement de choix de l'agent, ce qui explique notre abstention.

Pour ce dernier CTL, l'ordre du jour, hormis les ponts naturels est pour information seulement. Pas d'explication du nouveau CSA et FS, expliqué en CHS CT, nous vous le concédons mais chacun des participants de cette instance ne siégeaient pas en CHS-CT .

On se cache quand on a quelque chose à cacher, nous ne nous cachons pas, jamais.

JE-NOUS-TOUS FO!

FO-DGFIP61 reviendra en séance sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce Comité technique local

les élus FODGFIP 61 2018/2022

Stéphane GUILBERT Bruno VILLAIN Anne Marie DUPONT et Olivier GAUDRON



JE-NOUS-TOUS FO!